



COMPTE-RENDU CGT FINANCES PUBLIQUES 62 FORMATION SPÉCIALISÉE DU 15/12/2023

La séance débute à 9h30.

Le point 2 (approbation du procès-verbal du 13 novembre) est retiré de l'ordre du jour, le PV ayant été communiqué 2 jours en amont.

Le point 8 est aussi retiré à la demande de l'assistante sociale Mme Leleu, sa collègue Mme Niellini étant absente ce jour.

Gilles Delwaille (UNSA) est élu secrétaire de séance.

Des liminaires sont lues par FO, Solidaires et la CGT.

En réaction aux liminaires sur le sujet de la charge et des chaînes de travail, le président évoque le contrôle de gestion afin d'améliorer la qualité de service de l'utilisateur et des équipes.

Les problématiques relatives à la mise en place de GMBI seront évoquées dans le cadre d'une prochaine instance pour faire le bilan de cette première campagne GMBI (spoiler : bilan catastrophique).

Est évoqué l'anonymisation des collègues pour des raisons de sécurité, la Direction ne voit pas de problématique à l'utilisation d'un nom d'emprunt tant qu'il est bien identifié et répertorié pour le suivi et les contrôles internes.

Point 3 DUERP 2023

La campagne DUERP / PAP a été ouverte le 1er février 2023.

Après consultation de l'ensemble des agents du département via des réunions organisées par les chefs de services, un groupe de travail a été mis en place le 5 mai 2023.

Suite à ce GT le document compte 771 lignes.

La première catégorie réunit les risques psychosociaux (36,60%).

La seconde les risques liés aux déplacements et aux chutes (18,55%)

La troisième porte sur le travail sur écran (12,97%)

Les autres risques présents sont ceux liés à l'activité physique (10,25%), à l'utilisation de véhicules (8,30%) et les risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments (8,30%).

Consécutivement au DUERP, le Plan Annuel de Prévention 2023 est proposé par la direction en reprenant une partie des problématiques formulées.

La Direction indique que l'ensemble des risques présents dans le PAP seront étudiés et feront l'objet d'une réponse adaptée.

Les organisations syndicales saluent le travail des équipes techniques qui sont à l'origine de la résolution de nombreuses problématiques (besoins de matériel, travaux..).

Les organisations syndicales sont invitées à formuler rapidement un avis et des éventuelles propositions sur le PAP.

Un nouvel outil informatique (Prév' Action) sera mis en place pour la rédaction des DUERP/PAP 2024.

Point 4 travaux immobiliers en cours et projets à venir

1- Travaux immobiliers en cours

*** SDIF Arras Montuelle** : 3 lots (sol, menuiserie et électricité) pour un budget de 350 000 €
Pas de retard actuellement, la fin des travaux est prévue au 26/01/24 et le mobilier devrait être arrivé pour la livraison.

La CGT Finances Publiques déplore que les membres de la FS (OS) et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (M Wintrebert) n'aient pas été consultés en amont et associés et n'aient pu faire de recommandations.

La CGT Finances Publiques dénonce un déménagement trop rapide (collègues prévenus le lundi pour le vendredi sans savoir à quel endroit ils travailleraient pendant les travaux).

La Direction rejette la faute sur l'encadrement du PELP/PTGC d'Arras qui était au courant depuis plusieurs semaines.

Une visite de la Formation Spécialisée est prévue dès la fin des travaux.

*** TOIP**

En matière de téléphonie sur IP (TOIP), les sites du CFP de, Lens CH, Béthune, Lillers, Bruay, Saint Pol, Calais, Montreuil, du PNCD et du CC de Lens sont équipés.

Jusqu'à fin 2023, des travaux de mises aux normes des câblages devront être réalisés sur Boulogne, Lens, Saint Omer afin de préparer les bascules début 2024.

La CGT Finances Publiques évoque les problèmes rencontrés à Calais (grésillements, coupures...). La direction invite les collègues concernés à faire systématiquement une fiche incident à chaque problématique du genre (ne pas se limiter à une fiche par service mais créer un incident à chaque dysfonctionnement quitte à en faire plusieurs par jour)

La direction fera un message à tous les agents en rappelant la procédure.

2- Travaux immobiliers à venir

*** PNCD**

Le bureau SPIB2C a fait réaliser deux propositions de plans pour l'arrivée du PNCD au CFP de Béthune.

L'objectif est de pouvoir installer le PNCD au 4ème trimestre 2024. Le SIP, le SIE et le SPFE seront impactés.

Après un mea culpa de la direction au regard des travaux du SDIF d'Arras, M Wintrebert (ISST) sera associé en amont pour le déménagement PNCD, cela impactant les services du site de Béthune. Ce point sera donc revu en détail ultérieurement car pas assez de matière pour le moment.

*** Impacts immobiliers du plan de transition écologique de la DGFIP et des directions (2023-2025)**

- Suivi de la sobriété énergétique, de la baisse de nos consommations de gaz à effet de serre.

- Appel à projets de rénovation énergétique déposé pour le CFP de Calais (programme budgétaire national spécifique doté de 300 M€ par an sur 4 ans). Critères impératifs de forte diminution de nos consommations énergétiques et de respect des normes « surface ». Budget prévisible de rénovation énergétique du CFP de Calais 2 038 000 €.

Ces travaux conséquents étant peu détaillés il est proposé de faire un point sur place avec délégation FS et M Gaucher sur le site de Calais (réfection de la toiture, changement de fenêtres, isolation par l'extérieur...)

- Mettre en place les nouveaux espaces de travail respectant les nouvelles normes surfaces afin d'adapter nos bâtiments aux nouveaux modes de fonctionnement. Le plan de transition de la direction comprendra un indicateur dédié. Le respect des ratios de 16m² et 18m² par résident, conditionnera l'obtention de budget pour les travaux lourds de rénovation énergétique.

En réaction à notre liminaire de M Gaucher prend l'exemple du Centre de Contact qui a un ratio de 16,7m² par personne et qu'il n'y a pas de déficit d'espace, il lui est répondu que le Centre de Contact est un service particulier qui n'a pas besoin d'armoires, d'archives, de plusieurs mopeurs...ce qui effectivement laisse de l'espace aux collègues.

La Direction nous informe du déménagement futur de la Paierie Départementale : pas de calendrier précis prévu (d'ici à 5ans), dans le cadre des normes « surface » évoquées ci-dessus les bâtiments de Foch ou Arras Montuelle seraient les plus susceptibles d'accueillir les collègues de la paierie.

*** TOIP**

Avant la campagne 2024, devront avoir basculé : Lens, Hénin-Beaumont, Boulogne, Arras-Montuelle et Longuenesse.

*** Sécurité**

Sécurisation des zones administratives en recentrant l'accueil au rez-de-chaussée des centres de finances et changement des centrales d'alarme/contrôles d'accès.

*** Accueil**

Agencement des halls d'accueil de Béthune, Lens et Boulogne selon les critères du SRP. Installation de bornes WIFI dans nos accueils avant la campagne IR. Les gestionnaires de file d'attente seront également modernisés à Montreuil, Calais, Boulogne et Longuenesse dans le même délai sur les modèles de Lens, Béthune et Arras-Montuelle début 2023.

Est aussi évoqué le peu de places de parking prévu à chaque installation de services ou déménagements. La Direction évoque la solution du covoiturage avec des éventuels aménagements proches des sites concernés et la possible mise en place d'une plateforme de covoiturage commune (PASSPASS) ,0

,avec d'autres administrations et une expérimentation de mise à disposition de vélo pour les trajets domicile-travail.

Point 5 Présentation du bilan télétravail 2022

Aucun refus dans le département, cependant cela vaut uniquement sur les refus formalisés et non les refus lors des entretiens préalables.

La direction explique qu'il y a des CAP en cas de refus cependant les collègues n'osent pas poser le TT souhaité et faire un recours suite au refus formalisé par crainte de problématiques avec leur chef de service.

La Direction missionnera le pôle RH pour faire une enquête anonyme afin de savoir comment le TT est vécu (questionnaire) ; exemple de question: « avez-vous déjà essuyé un refus de TT ? »
Peu de formation de management à distance en 2022 mais tend à se développer en de plus en plus en 2023 et 2024.

Suite à un récent collège des chefs de service il a été émis le souhait que les conventions TT durent 1 an et plus 2 ans.

Jours flottants ou fixe selon la situation au cas par cas, par exemple : jours fixes mais posés en flottant pour pouvoir être modifier au cas où une réunion ou congé pas reportable (pour plus de souplesse).

Cela est possible et rien ne l'empêche (pas de consigne de la direction), seulement les collègues sont toujours dépendants du chef de service.

Point 6 Présentation du rapport national des ISST

Le rapport est présenté par Olivier Wintrebert inspecteur santé sécurité au travail régional

Le rapport se décompose comme suit :

- 1) statistiques
- 2) sécurité
- 3) condition de travail
- 4) hygiène des lieux de travail

Le rapport est complet et présenté comme une base solide d'information pour les membres de la FS.

Point 7 Présentation du guide amiante des bâtiments

Le rapport est présenté par Olivier Wintrebert inspecteur santé sécurité au travail régional

Le rapport détaille les modalités de suivi et de gestion du risque amiante des bâtiments et la gestion des travaux et les mesures de précaution à prendre.

La CGT Finances Publiques évoque la problématique du sol du SGC de Calais, tout le 1er étage a vu son revêtement de sol refait sauf la salle de recouvrement du SGC.

La direction répond que le sol a déjà été changé en amont et qu'il n'était pas nécessaire de l'uniformiser avec le reste du 1^{er} étage. Seul un décapage et une méthanisation ont été effectués, la Direction assure qu'aucun problème de sécurité n'est à déplorer, juste d'ordre esthétique. La réaffectation des fonds a pu être redirigée sur d'autres travaux.

Questions diverses

Le Dr Julie Sahnoune a été recrutée comme médecin de prévention (prise de poste le 1^{er} février 2024) et sera présente 1 jour et demi sur Arras (3 jours sur Amiens) soit une quotité de 30 % de temps de travail pour notre département.

L'objectif est de reprendre les visites périodiques pour réduire les visites particulières bien que la quotité de travail soit moindre que précédemment (le Dr Kerrache avait une quotité de travail de 40% pour notre département)... Faire plus avec moins...